

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Collège des forestiers



MEMBRE FONDATEUR

ADHERENT BOIS DES PYRENEES : N° : 22002

L'ONF est un établissement public industriel et commercial qui veille à la pérennité et à l'équilibre, en métropole et en outre-mer, de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales. En application du Code forestier, cette gestion s'effectue dans un cadre précis de protection et de gestion qui porte le nom de « régime forestier ».

Dans les Pyrénées, l'Office National des Forêts assure la gestion de plus de la moitié des surfaces forestières. En forêt communale il propose au conseil municipal un plan d'aménagement pluriannuel pour la forêt, qu'il met ensuite en œuvre, auprès de 600 communes. Il a la charge d'une mission d'intérêt général pour la restauration des terrains en montagne (RTM) et engage de nombreux travaux visant à protéger contre les avalanches et les glissements de terrain.

Acteur clé de la filière bois, l'Office assure la commercialisation des bois issus des forêts publiques. Cette commercialisation est assurée lors des ventes de bois, en ligne (ventesdebois.onf.fr), ou par contrat pour alimenter régulièrement les acteurs bois des territoires.

L'Office national des forêts est l'un des cinq membres fondateurs de l'Association pour la valorisation des bois des Pyrénées, où il siège au sein du collège des forestiers.

Deux Directions territoriales sont concernées par les Pyrénées : la Direction Territoriale Midi Méditerranée et la Direction Territoriale Centre-Ouest-Aquitaine.

INTERLOCUTEURS

Direction Territoriale Midi Méditerranée

COORDONNÉES

ONF, Site de Toulouse

23 bis boulevard Bonrepos, 31000 Toulouse

tel : 05 62 72 55 00

sites internet : onf.fr ; onf.fr/midimed ; onf.fr/centre-ouest-aquitaine

